[reçue le 27 Decembre 1838] [écrite en 1837] + J.M.J.

M.M. les Directeurs du Séminaire des Missions Etrangères.

Messieurs et très chers confrères,

Dans les lettres que j'eus l'honneur de vous envoyer l'année dernière, je vous rapportai ce que j'avais pu apprendre sur l'établissement et l'état de la Religion Chrétienne en Corée. Voici le seul renseignement nouveau que j'aie pu recevoir. Lors de la première persécution générale, un nommé Ambroise Kim s'enfuit de la capitale dans les provinces du midi. Il fut arrêté et emprisonné à Kimsanto (province voisine du Japon) avec plusieurs autres chrétiens. Dans la prison il ne voulut prendre aucun aliment. Cependant il dissuadait les chrétiens de suivre son exemple. Il persévéra dans cette résolution ; et à la suite d'une diète de 20 jours il mourut d'inanition. Je me suis informé si cette résolution lui avait été révélée de Dieu, personne ne le sait ; après sa mort, les chrétiens se partagèrent ses dépouilles et les conservèrent comme des reliques. Je leur ai demandé s'il s'était opéré quelque miracle par l'intercession de ce mort ou à son occasion, personne n'en connaît. Les chrétiens captifs pour la foi hors de la capitale n'ont, à ma connaissance, éprouvé aucun mauvais traitement. La pénurie de vivres et de vêtements sont leurs principales misères. L'un d'eux, le frère d'un des 3 élèves que j'envoyai l'an passé à Macao, avait reçu du Mandarin la liberté de sortir, de se promener et de travailler hors de la prison, pourvu qu'il reparût le soir. Il s'est échappé. Il ne paraît pas que cette action doive nous attirer aucune mauvaise conséquence. Je n'ai pas ouïdire que l'on ait plus strictement gardé les autres chrétiens prisonniers. Le 13 decembre ceux de la Capitale subirent l'interrogatoire et les tourments dont l'un d'eux fait ainsi le détail : « le 6ème jour de la 11e lune à l'heure des séances (sur les 2 heures après midi) l'on nous amena moi et ma sœur, et nous fit comparaître au tribunal. Tang sangni était assis, ayant à sa droite et à sa gauche un nombre de satellites armés de verges pour exécuter les supplices. Le juge criminel (tchou phang ni) me demande mon nom, ajoutant « La doctrine perverse (c'est ainsi qu'ils appellent notre Sainte Religion ou doctrine) est contraire à la reconnaissance due aux pères et mères et d'ailleurs prohibée (en Corée par le gouvernement), comment l'as-tu embrassée ? »

- -R. Ce n'est point une doctrine perverse. Les membres de la Religion du Maître du Ciel qui en observent les préceptes, doivent honorer leur Roi, aimer tendrement leurs parents, et leur prochain comme eux-mêmes. Qui peut dire qu'une telle doctrine est contraire à la reconnaissance due aux pères et mères ?
 - -D. Sais-tu lire l'écriture chinoise?
 - -R. Non.
 - -D. Comment as-tu donc pu apprendre cette doctrine ne sachant pas lire?
- -R. Pour observer cette religion il n'est pas nécessaire de connaître les caractères chinois, d'ailleurs je sais lire notre écriture et elle est traduite en langue coréenne, et je sais la lire ; quelle difficulté ai-je eu à l'apprendre ?
- –D. Quel âge as-tu? Tu ne sacrifies pas à tes parents. Aux yeux de tous ces gens (les spectateurs) ceux qui n'offrent pas des sacrifices à leurs aïeux sont pires que chiens et des pourceaux, ils doivent être mis à mort. Préféreras-tu la mort à l'abnégation ?
- R. Il est certain que ces sacrifices sont vains et inutiles, et qu'il est bien de rejeter les erreurs et les vanités pour embrasser la Vérité. Servir la table pour ses pères et mères endormis, et s'attendre qu'ils vont manger en dormant ne serait-ce pas une folie ? Sans doute, et n'en est-ce pas une plus grande encore que de s'attendre qu'ils mangeront après leur mort ? L'âme s'en va dans son lieu ; et le corps est un cadavre, que devient-il, que peut-il ? L'âme

substance spirituelle ne peut se nourrir d'aliments corporels. Les préceptes du Maître du Ciel sont bons et il y a du mérite à les observer. On ne regarderait pas comme mauvais sujet celui qui donnerait sa vie pour son prince ; combien moins celui qui donnerait sa vie plutôt que de renier le Maître du Ciel, de la terre, des hommes, des anges et de tout l'univers, le roi des rois, le père commun du genre humain, qui fait tomber à son gré la pluie et les rosées, qui fait croître la plus petite graine jusqu'aux plus hauts arbres des forêts, dont il n'est personne qui ne ressente les bienfaits, oui certes je mourrai plutôt que de le renier.

- -D. Tu dis la vérité ; mais le Gouvernement prohibe cette doctrine sous peine de mort ; et en quoi les sacrifices aux ancêtres sont-ils vains et inutiles ? Fléchir le genou devant une image du maître du ciel, n'est-ce pas aussi une action vaine et inutile, pourquoi n'adorestu pas aussi bien les images de tes parents ?
- R. Le Maître du ciel est tout puissant, infiniment bon, connaissant tout ; voilà pourquoi je l'adore ; dans la religion du Maître du Ciel, on prie pour les âmes des parents défunts ; il y a des prières spéciales pour les morts.
- Tu parles tout seul. Qui est-ce qui ajoute foi à tes paroles, qui est-ce qui t'approuve ? Qui est-ce qui t'a enseigné cette doctrine ?
 - R. Il y avait chez nous des livres où je l'ai apprise.
 - Ne peux-tu dire quel a été ton instructeur ?
- $-\,$ R. Ce fut un nommé Y, qui demeurait dans le faubourg de la petite porte de l'ouest.
 - Cet homme vit-il encore?
- R. En l'année Tchang hei niên kan oei (c'est un nom d'année de 60 ans qui composent le siècle coréen. Chaque année a ainsi son nom particulier.) il fut martyrisé à Tchuen tchou (capitale de la province de Kien la tao))
 - Pourquoi dénonces-tu les morts ? Dénonce tous tes amis corréligionnaires.
 - R. (le malheureux ombrage ici la gloire de son dialogue) Je n'en ai pas.
 - Pourquoi ne changes-tu pas de résolution ?
 - R. Comment puis-je changer une sainte résolution ?

On ferme la petite malle qui renferme mes livres, on porte au juge. Ma sœur rend le même témoignage à la vérité. On ramasse Hiong teul (c'est le nom d'un instrument de supplice), on apporte pieul tchang (c'est le nom d'un autre instrument de supplice) Les vrais chrétiens ne sentent pas les supplices ; frappe, frappe dit le tyran.

- Changeras-tu de résolution, persévéreras-tu dans ton dessein ? Sens-tu les coups ?
- R. Comment pourrais-je ne pas souffrir?
- Change de résolutions.
- R. Lorsque j'ai lu les livres chrétiens, j'en ai changé.
- Ne peux-tu plus changer?
- R. Du sein de l'ignorance ayant aperçu la vérité, je ne puis l'abandonner.
- − Si l'on te tranchait la tête, tu irais droit au Ciel ?

On frappe sans discontinuer, nous ne cessons pas de répéter les saints noms de Jésus et de Marie.

Le tyran : es-tu décidé à mourir ?

- R. C'est notre grand désir.
- D. Mauvais sujets que vous êtes, vous voudriez promptement mourir ? On vous en donnera sans compte et sans nombre. Enfin ils cessèrent de me frapper. Cependant ma soeur, la tête courbée sous la cangue et épuisée, soupire après le martyre, qu'elle ne cesse de demander ainsi que l'assistance du Seigneur. C'est ce qui a été vu et entendu par une multitude de personnes.

Je ne puis prolonger ce récit, je ne puis développer les pensées innombrables qui remplissent mon âme. Le 29 de Chi oeul (c'est un des noms de la 11e lune)

Pierre Y.

J'ai eu les jambes toutes déchirées ; ce n'était qu'une plaie. Cependant grâce à Dieu, je n'ai pas encore beaucoup souffert. J'ai souhaité la paix à tous les chrétiens, et je désire en avoir des nouvelles."

Une des captives a aussi envoyé sa relation; mais comme elle n'est qu'un abrégé de celle-ci, je n'ai pas cru utile de l'envoyer. Le 26 janvier, jour de l'entrée de Mr Chastan en Corée, une fidèle chrétienne nommée Agathe Kim alla dans le Ciel recevoir la palme du martyre qu'on lui avait souffrir la veille. Le tyran qui l'avait ordonné est le même qui tourmentait les chrétiens dans la première persécution il y a 37 ans. Il paraît que les années et cette dernière expérience ont un peu adouci l'inhumanité et la barbarie de son caractère. On rapporte qu'ayant appris la mort de cette martyre, il dit : "Je ne me mêlerai plus des affaires de chrétiens." Les premiers administrateurs et les grands du Royaume, mandarins et autres, ne s'occupent pas des affaires de la Religion. Ils s'attachent à maintenir le gouvernement in statu quo pendant la minorité du roi. Il n'a que 10 ans ; cependant ils l'ont marié au printemps dernier. Un des grands, ami particulier du premier et principal régent du royaume ; celui-là même qui donna une lettre de recommandation pour faciliter l'introduction de feu mon très cher Seigneur de Capse en Corée, ne cesse de nous témoigner les marques d'une protection soigneuse. En automne de l'année dernière, il y eut vers le midi quelques esprits turbulents qui voulurent former une conspiration contre le jeune roi. Le gouvernement mit aussitôt à leur poursuite. On en arrêta un grand nombre. Kin (c'est le nom du protecteur humain que la Divine Providence nous a ménagé en Corée) craignant que l'on ne nous confondît avec les rebelles, fut aussitôt trouver le premier régent, et s'entretenant avec lui sur les auteurs soupçonnés de cette rébellion, quand l'examen arriva aux chrétiens, "Il n'y a rien à craindre de leur part, dit Kin, notre protecteur, ce ne sont certainement pas eux qui ont suscité cette rébellion." "Je le sais bien", repartit le premier régent. Depuis ce martyre du 26 janvier dernier, les confesseurs n'ont été mis à aucune épreuve, que je sache. Les autres chrétiens en un seul endroit seulement ont eu la lâcheté de participer aux superstitions générales faites à l'occasion de l'anniversaire du dernier roi défunt. Mr Chastan et votre serviteur nous avons parcouru et parcourons les provinces méridionales du royaume de long en large dans tous les sens, sans obstacles. Pour obvier à la perfidie des faux frères, qui sont les auteurs ordinaires des persécutions, j'avais recommandé de n'apprendre l'arrivée des prêtres qu'à ceux qui observent la Religion, car nous avons de timides chrétiens inobservants. Mais cette recommandation n'a pu avoir entièrement son effet. Non seulement un grand nombre d'inobservants savent notre arrivée, nous ont vus, mais bien des payens mêmes. De sorte que, si la Providence Divine ne nous protégeait d'une manière toute spéciale, il y a déjà des mois que nous serions dans le Ciel ou dans les prisons de Corée. C'est à vos prières, Messieurs et très chers frères, que nous devons notre entrée et notre conservation miraculeuse en ce pays. Nous serions incapables de rendre à Dieu de justes actions de grâces, veuillez donc nous vous en conjurons, veuillez donc, continuant votre sainte œuvre vers sa fin, lui offrir des sacrifices d'actions de grâces et le disposer à nous continuer cette protection Divine. Mr Chastan vous a fait la relation de son entrée en Corée. Elle fut plus facile que les préparatifs.

La veille du départ, sur le soir, au moment même où les chrétiens qui devaient l'introduire s'étaient réunis pour me saluer, un autre chrétien vint jeter la frayeur parmi eux. Les kouant tsai, employés qui remplissent l'office de gendarmes en France, dit-il, sont à la poursuite des insurgés, ils fouillent les voyageurs, déployent leurs marchandises et examinent jusque dans la selle des chevaux. Sin pou nai nien tio kê somneta il est bon de remettre à l'an prochain, ajouta un des courriers. L'expédition me parut un peu difficile. Mr Yu voulait s'en retourner, il s'agissait d'envoyer trois enfants, et d'introduire Mr Chastan. C'était un gros mois de danger journalier, car Mr Yu ne savait pas parler coréen, et dès lors ne pouvant répondre aux inquisiteurs, il aurait été arrêté à la première rencontre ainsi que tous ceux qui

l'accompagnaient, de là une persécution générale. Mr Chastan en venant courait le même danger. Comment jen tse mo yang hao, que pensez-vous de cette affaire, dis-je à Mr Yu ? (Il avait passé toute la journée avec nous.) Ouo pou pa oao tcheu, répartit-il en riant, je n'ai pas peur, je partirai. Je réfléchis quelque peu devant le Seigneur. Je ne pus m'imaginer qu'il leur arrivât quelque accident. Je travaillai donc à dissiper leur crainte, et j'eus le bonheur de réussir sinon à la dissiper entièrement du moins à l'affaiblir suffisamment. Je leur promis, d'offrir, tous les jours, pendant cette expédition dangereuse, le Très-saint Sacrifice pour leur obtenir un heureux voyage et un heureux succès, et ils se résignèrent à partir. La Divine Providence seconda nos vœux. Mr Chastan entra et parvint jusqu'au milieu du royaume, sans éprouver le moindre accident. Mr Yu et les 3 enfants arrivèrent de même à Pien men. Mr Yu était hors de danger. Nous avons lieu de croire que la Divine providence a continué sa bénigne protection aux enfants au moins jusqu'à Macao, car s'ils avaient été arrêtés en Chine, le gouvernement coréen en aurait été informé par les Chinois que l'empereur envoya ici en octobre dernier, et nous en aurions infailliblement reçu quelques nouvelles.

Mr Chastan était heureusement arrivé, je n'avais plus à craindre aucune malversation contre la Religion en Corée ; j'étais débarrassé du soin des enfants ; les chrétiens les plus empressés de recevoir les sacrements avaient été administrés; les plus avides d'instruction avaient reçu des réponses à leurs questions ; je me trouvai enfin libéré et dans le cas de pourvoir donner quelque temps à l'étude de la langue pour laquelle je n'avais pu trouver 4 jours libres. Je me retirai à Yanggeun, à 14 ou 15 lieues de la Capitale. Après 4 semaines d'étude j'administrai la chrétienté. Mr Chastan, après 2 mois passés à étudier un examen de conscience traduit en langue coréenne s'estimant capable d'entendre les confessions sans et avec interprète en entendit une centaine à la ville où il était resté et vint ensuite me trouver à Yanggeun. Nous passâmes ensemble les fêtes de Pâques et nous nous dirigeâmes ensuite, lui vers le midi, et votre serviteur vers le nord. Nous nous rencontrâmes le 16 juillet. Il revenait à la ville prendre du repos, j'avais dessein de continuer et de visiter quelques villages qui n'avaient point encore été administrés. Le 18, 19, et 20 juillet je me trouvai accablé de fatigues et de chaleurs. J'étais enfermé dans une maison, et un petit enclos où je ne pouvais respirer sans souffrances que vers le milieu de la nuit. Cependant j'administrai cette chrétienté. Je comptais que l'air du dehors pourrait me ramener les forces et la santé et je continuais mon itinéraire; mais au contraire le mal s'aggrava. Du 20 au 21 je fus attaqué d'une fièvre tellement ardente, que je me sentais comme revêtu d'un habit de flammes. Cet accès dura une vingtaine d'heures ; je me crus à la fin de mes journées. Je fis appeler Mr Chastan qui ne devait être qu'à une douzaine de lieues de là. Cependant l'accès passé, convaincu que je ne pouvais exécuter mon projet, et pensant que je pourrais plus facilement me guérir à la ville, j'en repris la route. Mr Chastan y arriva un ou deux jours après moi. On consulta plusieurs médecins ; aucun ne connut cette sorte de fièvre. Loin d'affaiblir la maladie, leur remède l'aigrit tellement que, si je ne m'étais mêlé de me gouverner, ils m'auraient probablement conduit au tombeau. Ce fut après avoir pris la première portion d'un de leurs remèdes que Mr Chastan aussi bien que les chrétiens qui se trouvaient à la maison, croyant ma fin arrivée, m'administra tous les secours de notre mère la Ste Eglise. La S.S. Eucharistie n'eut pas plus tôt paru dans ma cellule, que je ressentis les signes d'un mieux prochain. De ce moment ma santé alla toujours de moins en moins mal. Cependant les accès de fièvre brûlante m'ont tenu pendant trois mois dans l'impossibilité de rien faire pour l'administration et l'étude de la langue. Aujourd'hui grâce à Dieu ma santé est parfaitement rétablie; il y a une dizaine de jours depuis que je suis rentré en exercice. Mr Chastan est reparti 15 jours avant moi ; il m'a laissé les lettres que vous recevrez sans doute avec celle-ci. Il fit en septembre dernier le rapport de notre administration, et l'envoya avec ses lettres à Pienmen, persuadé que l'homme qu'il avait chargé d'y venir à la 9ème lune, s'y trouverait. Il vous l'envoie. Après deux ans de sollicitations répétées, à 3 époques de chaque année, l'exmandarin chrétien a enfin obtenu d'aller cet hiver à Pékin, moyennant qu'il donnerait de sa propre bourse (où il ne peut y avoir que de l'argent d'emprunt ; il est grevé de dettes) 70 onces d'argent à celui dont il exerce la fonction. Il apportera, j'espère, les malles de feu mon très cher Seigneur de Capse et de votre serviteur qui sont tantôt en route et tantôt en dépôt en Chine depuis cinq ans. Cette voie pour apporter nos effets européens, hormis son incertitude, est bien plus difficile encore que je ne me l'étais imaginé. Nos chrétiens coréens ne peuvent apporter dans leurs appartements à Pékin nos malles préparées ailleurs ; il faut qu'ils les disposent en forme de marchandises communes, et les emballent sous les yeux de leurs compatriotes païens, d'où il arrive qu'il est assez difficile d'apporter les livres et autres objets religieux de même forme. J'ai envoyé un catéchiste avec cet ex-mandarin. C'est un vieux routier : il fait le voyage de Pékin pour la 20e ou 21e fois. Il m'a promis de tout apporter. Le motif de cette négociation de notre ex-mandarin est tout extraordinaire : c'est pour acheter pour la première fois des curiosités européennes que le premier régent du royaume l'envoie. C'est la première fois, et peut-être aussi la dernière, toujours notre ex-mandarin a lieu de penser ainsi pour son compte ; et ainsi nous reviendrons encore sans moyen pour faire apporter nos objets de Chine ici. D'ailleurs eussions-nous ce moyen, les difficultés qui en accompagnent l'usage me détourneraient toujours d'en user, si je pouvais en trouver un autre passable. Ce moyen renferme mille dangers prochains d'une persécution certaine en Corée, et peut-être dans toutes les dépendances de l'empire de Chine. Agréez, Messieurs et très chers confrères, l'assurance de mes respects et du sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être en union de prières et S. Sacrifices

Votre très humble et très obéissant serviteur Pierre Philibert Maubant

A short note from about the same time

Mr Legrégeois [Reçue le 21 Juillet 1838] Monsieur et très cher Confrère

Malgré votre exactitude à nous envoyer nos viatiques aussi bien qu'en toutes nos autres Missions, cependant nous n'en avons encore senti les effets que pendant le temps que nous avons passé en chemin. Si vous pensez comme moi relativement à notre correspondance par mer, je vous en prie, appuyez nous et faites pour cette voie à une meilleure oeuvre encore, l'introduction des Européens que vos prières ont fait enfin pénétrer en Corée, ce qui dépendra de vous. D'après les rapports de Mr Chastan et autres, vous pourrez faire embarquer à Macao pour la Corée. Voici comment : des navigateurs du Kiang-nan prendraient les objets que vous auriez envoyé au Fokien ou Tchekiang et les apporteraient à Ouangou d'où ils pourraient dans moins de deux heures à l'heure des marées les transmettre à nos coréens. Il n'y a pas 3 lieues de Ouangou au lieu où nos chrétiens m'ont promis d'aller et s'attendent à aller pour recevoir ou les Missionnaires ou leurs effets. Pour cela il nous faudrait un Confrère dans le Leaotung sur les côtes maritimes qui avoisinent la Corée. Tout autres ne pourraient être que des chinois qui travailleraient plutôt à faire leurs affaires que les nôtres. Il faut, comme vous le savez mieux que moi, user de précautions minutieuses et fatigantes si l'on veut ne pas être dupé en ces pays. Des chrétiens, honnêtes gens d'ailleurs, s'attribuent sans scrupule ce qui appartient ou au prêtre ou aux missions, c'est ce que j'ai entendu et quelquefois vu depuis Fokien jusqu'en Corée inclusivement. Je vous envoie 15 petites racines de cette plante coréenne si réputée en Chine, que l'on appelle ici 'insam', en Chine 'jinsan'. Quoiqu'elle ne soit pas de la couleur de celles que l'on envoie en Chine elle est cependant la même. Je vous l'envoie avec sa couleur naturelle pour éviter aux porteurs les dangers auxquels ils auraient

été exposés si on l'avait rougie. Agréez l'assurance de mes respects et du parfait attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être en union de prières et S.S. Sacrifices